

Département du Doubs

Canton de Saint - Vit



Mairie de JALLERANGE

### **Compte-rendu du Conseil Municipal du mercredi 11 Juin 2025 à 20h30**

Membres en exercice : 10    Présents : 7

Date de la convocation : 27/05/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le onze Juin, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Gilles PINASSAUD, Maire.

Présents : Aurélien BRESSON, Thierry COULON, Emilie GAIFFE-JACOT, Lionel GUILLEMOT, Vincent PALMERO, Laurent PINARD, Gilles PINASSAUD.

Excusées : Corinne DEVILLERS qui a donnée procuration à Laurent PINARD, Florence MARESCHAL, Antoinette ZENDRINI-BOUMEN

Secrétaire de séance : Laurent PINARD

#### **Démission d'un conseiller municipal**

Monsieur le Maire présente aux conseillers la lettre de démission de Mme Antoinette Zendrini-Boumen, reçue en mairie en date du 23/05/2025.

Le conseil municipal accepte la démission.

#### **Schéma de Coopération pour l'organisation territoriale (SCoT)**

L'objectif de contribution en termes de logements de la CCVM au SCoT et les besoins en foncier ENAF (Espaces agricoles naturels et forestiers) a été présenté le 22/05/2025. La commune de Jallerange appartient au bassin de vie de Lantenne-Vertière qui compte 12 communes, et qui a pour objectif la construction de 440 logements sur 23 hectares d'ici à l'horizon 2050. **La commune de Jallerange à pour sa part un objectif de création de 20 logements sur 1,5 hectares (intégrant l'hectare de garantie communale).**

#### **Lancement de la procédure de révision de la carte communale**

Le Maire rappelle aux conseillers que dans le cadre du SCoT, les communes doivent engager la révision de leur document d'urbanisme afin d'être en conformité avec la Loi Climat et Résilience et la Loi Trace.

À défaut d'un document tenant lieu de PLU ou d'une carte communale prescrit(e), arrêté(e) ou approuvé(e) avant le 22 août 2026, les communes ne pourront pas bénéficier de la garantie communale de 1 hectare. Si, avant le 22 février 2028, un document d'urbanisme n'a pas été approuvé en intégrant les objectifs du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée dans les zones à urbaniser (AU) du PLU, ni dans les secteurs constructibles de la carte communale, et ce, jusqu'à l'entrée en vigueur de sa version modifiée ou révisée. et de pouvoir à l'horizon 2028 pouvoir continuer à délivrer des permis de construire.

L'architecte DPLG Urbaniste qui a fait la carte communale de Jallerange en 2007 accepte de travailler avec la commune pour sa révision.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal se dit favorable au lancement de la procédure de révision de la carte communale. A l'unanimité.

### Point travaux

- **Projet réhabilitation de l'ancienne Cure :**

Le dossier de consultation des entreprises est actuellement en ligne sur une plateforme et jusqu'au 26 juin.

La commission d'appel d'offres se réunira début Juillet pour sélectionner les entreprises qui seront en charge de la réalisation des travaux, selon les budgets par lot.

- **Installation d'une micro-station d'épuration à la salle des fêtes :**

Les travaux de mise en conformité des eaux usées sont terminés, en attente de réception de chantier.

### INFORMATIONS DIVERSES

#### ❖ **Festival « Les Estivales de Saône » :**

Concerts gratuits : sur la commune de Sornay le 8 Juillet : Mélanie Lesage - Chansons pop -20h30

et sur la commune de Ruffey-le-Château le 22 Juillet : Brazakuja - Chansons en cavale - 20h30

Pour plus d'informations : <https://echosystem70.fr/agenda/>

#### ❖ **Festival « Le Grand 8 »**

*Tous les jeudis soir de juillet et août (du 10/07 au 28/08)*

*Dans 8 châteaux du Val Marnaysien : Etrabonne, Vregille, Lantenne-Vertière, Pin, Moncley, Malans,*

*Marnay, Jallerange (Le jeudi 28/08 à 20h30)*

*8 spectacles : Contes, feu, théâtre, cirque, équestre, musique, gospel, dessin....*

Venez découvrir en famille des spectacles de qualité, gratuits dans de magnifiques écrins !

Buvette et petite restauration sur place

**Attention places limitées : Renseignements et inscriptions obligatoires à l'Office de Tourisme au**

**03.84.31.90.91**



**LE GRAND 8**  
Spectacles  
dans les châteaux  
du Val Marnaysien

**TOUS LES JEUDIS SOIRS  
EN JUILLET ET AOÛT**

10 juillet / Etrabonne  
*À la lueur des contes*

17 juillet / Vregille  
*La Rose des Vents*

24 juillet / Lantenne-Vertière  
*Your Team Gospel*

31 juillet / Pin  
*Entre Terre et Ciel*

7 août / Monclay  
*Compagnie Jéhol*

14 août / Malans  
*Ensemble Agamemnon*

21 août / Marnay  
*Compagnie Ofam*

28 août / Jallerange  
*Création Originale*

**Gratuit - Réservations obligatoires au 03 84 31 90 91**  
**+ d'infos : [culture70.fr](http://culture70.fr) ou [www.ot-valmarnaysien.com](http://www.ot-valmarnaysien.com)**

N° de licences d'exploitant de spectacles : PLATIS/R.1023 009452/0003432/009404  
Conception graphique : OT du Val Marnaysien  
Impression : Imprimerie du Département de la Haute-Saône, 70005 Vesoul



❖ **Cartes avantages jeunes :**

La commune renouvelle l'opération en offrant la cartes aux jeunes âgés de 3 à 20 ans.

Inscriptions en mairie ou par mail avant le 25/07/2025 : [mairie@jallerange.fr](mailto:mairie@jallerange.fr)

❖ **Bibliothèque :**

Cet été la bibliothèque sera ouverte uniquement le vendredi de 16h30 à 18h30 en Juillet / Fermée au mois d'août

❖ **Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 juillet au 17 août**

